3ijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





N° d'entreprise :

0506709885

Dénomination: (en entier):

CRAYER PARTICIPATIONS

(en abrégé):

Forme juridique:

Société anonyme

Siège: (adresse complète) Rue De Crayer 5 1000 Bruxelles

Objet(s) de l'acte:

CAPITAL, ACTIONS

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Vincent Vroninks, notaire associé à Ixelles, le 19 juin 2018, que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CRAYER PARTICIPATIONS", ayant son siège social à 1000 Bruxelles, Rue du Crayer 5, a décidé : 1/ d'augmenter le capital social à concurrence d'un million d'euros (1.000.000,00 EUR), pour le porter de quatorze millions d'euros (14.000.000,00 EUR) à quinze millions d'euros (15.000.000,00

EUR), par la création de mille (1.000) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale. du même type et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes. Elles participeront prorata temporis aux résultats de la société pour l'exercice en cours.

Ces actions nouvelles sont souscrites au pair et libérées en espèces à concurrence de cinquantecinq pour cent (55%).

2/ de remplacer l'article 5 des statuts par le texte suivant:

"Le capital social est fixé à quinze millions d'euros (15.000.000,00 EUR), représenté par quinze mille (15.000) actions, sans mention de valeur nominale. Il doit être entièrement et inconditionnellement souscrit. Les actions sont numérotées de 1 à 15.000.".

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME (établi avant enregistrement conformément à l'article 173, 1°bis du Code des droits d'enregistrement).

Vincent Vroninks, notaire associé.

Dépôt simultané:

- expédition du procès-verbal avec annexes :
 - 1 procuration sous seing privé;
 - · attestation bancaire.
- statuts coordonnés.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u> : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature.